|  |  |
| --- | --- |
|  | Insert Fund specific logo, if applicable |

**Peace Building Fund**

**ANNUAL programme[[1]](#footnote-1) NARRATIVE progress report**

**REPORTING PERIOD: 1 january – 31 December 2009**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Submitted by:* André Carvalho, Directeur Pays  PNUD Côte d’Ivoire |  | *Country and Thematic Area[[2]](#footnote-2)*DDR- Consolidation de la Paix et Cohésion sociale en Côte d’Ivoire |
|  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Programme No:* PBF/CIV/B-1MDTF Office Atlas No*: CIV10 - 00070211**Programme Title:**PBF Titre du Projet:* 1000 Micro projets pour la réintégration des ex-combattants et d’ex-miliciens en Côte d’Ivoire. |  | *Participating Organization(s):* PNUD Côte d’Ivoire ONUCI  OIM (Organisation Internationale pour les Migrations) |
|  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Implementing Partners:* Cabinet du Premier Ministre, Gouvernement de Côte d’Ivoire ;Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire (PNRRC) ; Programme du Service Civique National (PSCN); Centre de Commandement Intégré (CCI) ; Opportunities Industrialisation Center/ Section Côte d’Ivoire (OIC-CI) ; Agence Nationale d’Appui au Développement Rural-Zone (ANADER) ; Institut des Actions Culturelles de Côte d’Ivoire (ICA-CI), Cabinet NASSAIB à Bouaké; Coopérative Worodougouka (CWS) ; l’Association pour le Développement et la Renaissance (ADR) ; Cabinet KS Consultant (CKSC); Afrique Secours et Assistance (ASA), et CALAO ESPOIR; Agence Nationale de la Formation Professionnelle (AGEFOP), la Coopérative de Vivriers de Daloa (COCOVIDA) ; Office de Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV) ; Société de Commerce en Agriculture et Marchandises diverses (SCAM) ; International Friendship Services (IFS) ; ONG AGIR ; AGRI-AMENAGISTE ; Organisation Communautaire pour l’Appui au Développement en Côte d’Ivoire (OCAD-CI)  * *OIM* |  | *Programme Budget (from the Fund):* *For Joint Programme provide breakdown by UN Organization*  UN Org A:  UN Org B: |
| *Programme Duration (in months):* Date de début[[3]](#footnote-3): 28 Août 2008  Date de fin: 30 Septembre 2009   * *Original end date: 30 Septembre 2009* * *Revised end date, if applicable: 31 Décembre 2009* * *Operational Closure Date[[4]](#footnote-4), if applicable:*   Budget Revisions/Extensions: *List budget revisions and extensions, with approval dates, if applicable* |

1. **Objectif**

Les 1000 microprojets pour la réinsertion des ex-combattants, ex-membres des groupes d’auto-défense et jeunes à risque en Côte d’Ivoire est une initiative conjointe de l’ONUCI et du PNUD en appui au processus de réinsertion en Côte d’Ivoire.

Ce programme a fait l’objet d’une convention entre le gouvernement de la République de Côte d’Ivoire et les Nations Unies. Il a été lancé officiellement le 28 août 2008 dans la ville de Bouaké (centre de la Côte d’Ivoire, sous contrôle des Forces nouvelles), en présence des autorités nationales et des partenaires du système des Nations Unies. L'objectif principal des ‘1000 Microprojets’ est de contribuer au renforcement de la paix et de la sécurité par la mise à disposition d’options de réinsertion socio-économiques viables aux ex-combattants, ex-membres de milices ou groupes d’auto-défense, jeunes associés aux conflits armés et jeunes à risque.

Le principal résultat escompté par ce projet était la réinsertion de 5000  bénéficiaires directs sur une période d’une année en vue de contribuer dans un contexte pré-életoral à l’instauration et au maintien d’un clinat apaisé propice à bon deroulement des échéances électorales. Cette nécessité tenait compte notamment de la résurgence des tensions liées à l’abscence d’opportunités de réinsertion pour les ex-combattants et ex-miliciens démobilisés..

Tout en s’inscrivant dans la logique de l’assistance stratégique donnée par le PNUD et l’ONUCI pour la sortie de crise en Côte d’Ivoire, ce projet financé par le Fonds de Consolidation de la Paix a contribué à atteindre les objectifs spécifiques suivants:

* La promotion des conditions favorables pour une réintégration socio-économique pérenne des ex-combattants et ex-miliciens ;
* Un engagement moindre des ex-combattants et d'ex-miliciens dans des activités illicites génératrices de revenus ;
* Une baisse de l’usage des armes comme source de revenus ;
* La réduction du chômage et de la pauvreté dans les zones ciblées ;
* La réduction des conflits et de la criminalité intercommunautaires dans les zones ciblées;
* La promotion au sein des communautés de nouvelles opportunités de réintégration professionnelles ;
* Une contribution à la résurgence d’un nouvel esprit socio-économique et renforcement des capacités et des compétences des bénéficiaires ;
* Une amélioration notable des conditions de vie des bénéficiaires et des groupes vulnérables (femmes, enfants affectés par le conflit armé, victimes du VIH/SIDA).

1. **Ressources**

***2.1. Ressources financières***

Le programme a été financé par le Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies à hauteur de quatre millions de dollars US ($4.000.000), soit 1.944.256.000[[5]](#footnote-5) Francs CFA. A ce jour, aucun autre contributeur financier n’a encore participé au projet.

Tout au long de la mise en œuvre du programme, les multiples concertations ont conduit au réaménagement progressif des mécanismes financiers définis et adoptés au départ. En effet, le caractère imprévisible des bénéficiaires et les changements incessants dans le choix des activités nécessitait une flexibilité dans la l’approche et des réponses adaptées alliant rapidité-efficacité et gestion du risque financier. La période de mise en œuvre étant courte (3 mois), les mécanismes financiers du PNUD devaient s’adapter aux saisonnalités des décaissements afin de pallier aux défis des activités saisonnières.

C’est ainsi qu’après six mois d’exécution, un atelier de mi-parcours a été organisé à Bouaké. Cet atelier qui a réuni toutes les parties prenantes du projet autour de l’ONUCI et du PNUD, a fait plusieurs recommandations qui ont été immédiatement prises en compte pour la suite. Pour l’aspect financier, il ressort de ces échanges la nécessité de :

1. Revoir à la hausse les frais de gestion des partenaires de mise en œuvre. Ces frais sont passés de 10 à 15% du montant global de chaque convention signée ; pour permettre aux structures locales d’exécution de mieux faire face à leurs charges, particulièrement pour les aspects de suivi et de monitoring des activités ;
2. Revoir les modalités de décaissement des différentes tranches. Celles-ci se sont adaptées à la nature des microprojets mis en œuvre et sont passées de la formule 50% - 40% et 10% à la formule 80% et 20% pour mieux répondre aux besoins des activités qui nécessitent un important investissement au démarrage (achats d’intrants, outils, etc …).

***2.2. Ressources Humaines***

Toute l’exécution du projet a été faite de façon conjointe entre l’Unité Post-Crise du PNUD et la Division DDR de l’ONUCI. Le système de coordination mis en place autour de ce projet a permis d’éviter les duplications d’effort et de créer un cadre d’exercice conjoint, constant et fréquent. C’est ainsi que l’Unité Post-Crise du PNUD et la Division DDR de l’ONUCI ont capitalisé sur leurs effectifs déjà existants et opérationnels pour mettre en œuvre le programme tant au niveau stratégique que sur le plan opérationnel sur toute l’étendue du territoire.

L’équipe de l’Unité Post-Crise du PNUD qui a travaillé à plusieurs niveaux (stratégique et opérationnel) du programme est composée comme suit:

* Un Conseiller Principal, Gestionnaire en chef du projet, membre du Comité d’Approbation des Projets (CAP) basé à Abidjan ;
* Un responsable Gestionnaire adjoint en charge du suivi et évaluation, membre suppléant du CAP basé à Abidjan ;
* Un Conseiller DDR ;
* Une Assistante administrative ;
* 4 Conseillers en Relèvement Communautaire et 4 Coordonnateurs des Unités Opérationnelles d’Appui (UOA) du PNUD (Bondoukou, Bouaké, Korhogo et Guiglo) ;
* 2 Spécialistes DDR/VNU, à Korhogo et Guiglo.

La division DDR de l’ONUCI à travers son unite microprojet a mobilisé un effectif de 22 personnes pour la mise en œuvre et le suivi du programme.

* 1 Chef de Division ;
* 8 Officiers DDR ;
* 14 VNU déployés dans les differentes regions du pays.
* 3 Assistantes administratives/techniques.

Le travail de l’équipe conjointe s’est fait en collaboration avec les structures nationales telles que le Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire (PNRRC), les préfectures et les chefs coutumiers. Le programme a orienté le maximum des fonds (environ 85% du montant global) à l’exécution effective des activités prévues. Cela a permis une pleine appropriation au programme par les autorités nationales et les bénéficiaires.

1. **Arrangements de gestion**

La mise en œuvre globale du programme ‘1000 microprojets’ s’est faite avec l’appui et le partenariat du Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire (PNRRC) et du Programme du Service Civique National (PSCN). Ces deux structures sont responsables de la prise en charge des ex-combattants démobilisés, des ex-membres de groupes d’auto-défense et des jeunes à risque.

***3.1. Le mécanisme de coordination opérationnelle***

Sur le plan organisationnel, deux niveaux de décisions ont été mis en place afin d’encadrer le programme et de s’assurer de la conformité, la pertinence, la faisabilité et la mise en œuvre des projets :

* Au niveau des localités (régions), des Comité Projet (CP) ont été mis en place. Ces Comités Projets (CP) sont présidés par les Préfets des régions concernés par les projets. Ils sont composés de toutes les parties prenantes (PNRRC, PSCN, Mairies, chefs traditionnels, PNUD, ONUCI-DDR, représentants des FN et GAD etc.). Les Comités Projets (CP) qui sont un moyen d’implication et de transparence pour la bonne exécution des projets interviennent à tous les stades du cycle des projets (conception, montage, révision des offres, mise en œuvre, suivi-évaluation). Ils ont pour mandat : la vérification des microprojets (rationalisation, critères…), la révision et présélection des microprojets dont la pertinence et la formulation est vérifiée ; le suivi général, visites de sites des projets, consultations auprès des bénéficiaires. Les CP entretiennent des relations de proximité autant avec les bénéficiaires qu’avec les structures d’encadrement.
* Au niveau du siège (Abidjan), un Comité d’Approbation des Projets (CAP) a été mis en place. Ce comité se réunit dans les locaux du PNRRC afin de valider ou d’invalider les projets soumis par les Comités Projets (CP), c’est-à-dire les projets préparés et revus sur le terrain qui sont ensuite soumis pour approbation au CAP. Son mandat est de : (i) vérifier une seconde fois les propositions de projets ; (ii) conseiller lorsque des modifications substantielles sont nécessaires dans le montage des projets, les stratégies ou les modalités de mise en œuvre; (iii) veiller à la prise en compte des opportunités et risques dans la gestion du projet ; (iv) s’assurer des synergies effectives avec d’autres projets éventuels ou programmes en cours dans le domaine de l’emploi des jeunes, renforcement de capacités, réinsertion et réhabilitation, etc.

***3.2. La stratégie de mise en œuvre du programme***

* ***Se concerter pour mieux intervenir***

Dès le lancement du programme, le dialogue entre partenaires a été fortement favorisé. L’objectif de cette stratégie de concertation intensive à différents niveaux était de donner au projet, une place qui s’intègre à la fois dans la politique de réinsertion nationale et qui prend en compte les réalités locales.

Ainsi, dès le lancement du programme, un atelier technique sur les défis de la réinsertion en Côte d’Ivoire a été initié. Cet atelier qui a eu lieu à Yamoussoukro a vu la présence de plusieurs techniciens et experts autant dans le domaine de la réinsertion que dans les questions de relèvement et de développement local. Les discussions ont permis d’orienter significativement les parties prenantes vers des domaines d’activité exploitables à court, moyen et long termes. Certains partenaires qui avaient déjà eu une expérience dans l’exécution de microprojets orientés vers des bénéficiaires types, comme la GTZ, ont eu l’occasion de partager les leçons apprises afin que la stratégie des 1000 microprojets soit mieux cadrée.

Tout au long de la mise en œuvre du programme, une stratégie de "concertation retrospective" a été mise en place afin de corriger, d’adapter et de réorganiser l’approche du programme. C’est dans ce but qu’un séminaire à mi-parcours a été initié à Bouaké en mars 2009. Cette rencontre a été l’occasion de faire le point sur l’exécution du Programme, d’appréhender les difficultés/contraintes rencontrées et d’apporter des mesures correctives communes en vue d’améliorer la performance sur la période restante. Le Séminaire avait rassemblé 140 personnes et enregistré la participation active de toutes les parties prenantes au programme (personnel du PNUD et de l’ONUCI; partenaires nationaux du PNRRC, du PSCN, du CCI et de la Cellule Microprojets de la Présidence; les représentants des FAFN/BGD; les représentants des structures de mise en œuvre, des autorités locales, des Agences, Fonds et Programmes du Système des Nations Unies et des bénéficiaires). Au-delà des échanges, ce second cadre de concertation a permis le renforcement de capacités par l’échange d’informations sur les activités de réinsertion au niveau national. Certains bailleurs de Fonds comme la Délégation de la Commission européenne, la Banque Mondiale ont pu apprécier le chemin parcouru par le Projet et ont profité pour mieux s’informer sur les synergies d’actions autour des résultats recherchés. D’autres structures nationales comme le Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP) ont manifesté leur intérêt à soutenir l’initiative autour d’une future plate forme de service dont la mise en place est envisagée.

Les recommandations du séminaire ont permis au PNUD d’adapter certaines procédures aux réalités du terrain et d’assouplir certains mécanismes. On notera qu’il a fallu (i) augmenter les frais d’exécution des structures de mise en œuvre passant de 10% à 15%; (ii) revoir les tranches de décaissement afin d’accélérer l’exécution de certains projets sujets à des facteurs naturels, climatiques etc. (iii) allonger le suivi ex-post des microprojets sur une période minimale de 3 mois après la fin d’exécution des activités en vue d’améliorer les chances de pérennisation. On notera que ces recommandations ont démontré leur efficacité dans la mesure où elles ont permis d’augmenter la flexibilité du programme en donnant une marge de manœuvre plus importante aux structures locales d’exécution qui n’avaient pas toujours les moyens de préfinancement. Les risques étaient minimisés par l’accentuation du suivi des collègues du PNUD et de l’ONUCI-DDR sur le terrain.

Enfin, plusieurs séances de concertation organisationnelle interne entre le PNUD et la division DDR de l’ONUCI ont également eues lieu. Ces rencontres ont permis de créer une équipe intégrée qui s’est activée à toutes les phases de la mise en œuvre du Projet. Les rencontres ont également servi de lieu de renforcement des capacités sur la gestion du risque.

* ***Le développement du partenariat à différents niveaux***

La stratégie adoptée dans le cadre du programme a été basée sur la recherche de partenariat pour une complémentarité et une efficacité dans les appuis. Le partenariat se faisait d’un côté sous forme de synergie (niveau stratégique) et de l’autre, sous forme de développement des capacités locales (niveau opérationnel).

Au niveau stratégique, le programme a réussi à communiquer sur ses activités, sur leur évolution et sur les besoins et nécessités complémentaires ressentis dans différentes localités. Cela a permis de développer des complémentarités d’action, des dynamiques constructives en termes de relèvement communautaire.

Concernant le développement du partenariat au niveau opérationnel (local), le programme a accordé une importance particulière à la participation effective des bénéficiaires dans la conduite de leurs activités afin de garantir la pérennité des actions entreprises. En effet, il s’agissait de travailler en étroite collaboration avec des structures locales, bien conscientes, sensibles et imprégnées des réalités. Cette donne pourrait être considérée comme un des facteurs de l’appropriation locale du programme.

* ***Une formation adaptée aux besoins des bénéficiaires***

Une des stratégies de mise en œuvre du Projet a été d’opérationnaliser les formations nécessaires pour la bonne continuité des activités des bénéficiaires. Les formations dispensées devaient donc être organisées en fonction des connaissances de chaque bénéficiaire et des spécificités de l’activité du projet. Tout au long de la mise en œuvre des activités, les bénéficiaires étaient encadrés, orientés et conseillés par des techniciens. En plus de leurs expertises, les techniciens devaient avoir une bonne connaissance des réalités nationales et les capacités de dispenser les formations en langue locale.

Par ailleurs, deux modules étaient systématiquement obligatoires :

1. Une formation en éducation civique et morale. Cette formation était orientée vers la connaissance basique du civisme, de la nation et des citoyens. Elle a permis de renforcer la responsabilisation individuelle des bénéficiaires qui n’avaient pas toujours une bonne compréhension des répercussions collectives de certains de leurs actes.
2. Une formation en comptabilité simplifiée. Cette formation était orientée vers la connaissance basique de concepts clés liés à la gestion quotidienne des activités comme l’investissement, le coût, le bénéfice et l’épargne. Elle a permis une meilleure organisation/répartition des tâches au sein de certains groupes autour de la tenue de caisse et favorisé la traçabilité des dépenses occasionnées par les bénéficiaires pendant et après la période de suivi par les structures d’encadrement. Au-delà, cette formation a souvent favorisé l’ouverture de comptes bancaires et insituté la culture de l’épargne qui se matérialise par la régularité des versements ou dépôts bancaires.

Les autres formations techniques dispensées cadraient de façon spécifique avec les activités de sorte à renforcer les compétences techniques des bénéficiaires dans la conduite des activités. Ces modules variaient selon les domaines  le type de projet : l’élevage, l’agriculture, la maçonnerie, la menuiserie, la plomberie, l’électronique, la boulangerie, le marketing et les techniques de vente, etc.

* ***Le développement du marché local de proximité***

Dans la mise en œuvre des microprojets et après consultation à différents niveaux, le programme a favorisé les achats sur les marchés locaux. Cette stratégie a permis d’une part, d’impliquer les bénéficiaires dans les achats liés à leurs projets et d’autre part, d’influencer le relèvement économique à la base. De surcroit, les bénéficiaires développaient des partenariats commerciaux réguliers et participaient activement aux négociations des achats. Cela a permis à plusieurs groupes de bénéficiaires de fidéliser les relations commerciales avec des fournisseurs locaux et de maintenir/développer leurs activités à moyen terme.

* ***Favoriser la réinsertion des bénéficiaires à travers les activités communautaires***

Le partage des expériences, l’écoute et l’implication des autorités locales ont permis au programme d’accentuer son approche d’intégration et d’apporter quelques réponses en lien avec la question des communautés d’accueil et/ou d’origine. En effet, les bénéficiaires des projets ont souvent été amenés, voire incités à rejoindre leurs communautés d’origine afin de maximiser les chances de leur réinsertion. L’implication des autorités locales dans les comités projet a généralement été une sorte de levier qui a favorisé l’intégration des bénéficiaires dans leurs communautés d’accueil par la négociation des terres et site pour mener les activités. Le retour à la communauté d’origine n’a pas toujours été facile en raison de l’hésitation des bénéficiaires, mais fort heureusement le programme n’a enregistré aucun cas de représailles à l’encontre des bénéficiaires réinstallés dans leurs communautés d’origine. Pour le programme, le climat dans lequel les bénéficiaires devaient etre réinsérés était essentiel pour la pérennité des activités. Par ailleurs, il était essentiel de veiller à ce que les 1000 microprojets ne soient pas perçus comme une prime à ceux qui ont pris les armes, mais plutôt un programme qui prenait également en compte, les besoins des communautés. Aussi le programme a-t-il intégré la réalisation d’appui communautaire d’accompagnement dans les zones où étaient initiés des projets de réinsertion. Une partie de ces projets a été directement financée grâce à des fonds additionnels du PNUD. Ces projets ont permis de relativiser la stigmatisation de l’appui octroyé aux ex-combattants, ex-miliciens et jeunes à risque.

***3.3. Les mécanismes de suivi***

* ***La stratégie de  « suivi renforcé » sur le terrain***

Initialement, le suivi des microprojets par les structures de réalisation devait se faire sur la période de mise en œuvre (3 mois). En vue de renforcer l’appropriation et la pérennité de l’activité exercée, des conventions pour un suivi complémentaire de 6 mois (après trois mois contractuels avec la structure de mise en œuvre) ont été signées entre le PNRRC et le PNUD pour les localités de Séguéla, Kani, Vavoua et Bouaké où l’on compte une portefeuille important de microprojets et de bénéficiaires. Cette réorganisation contextuelle a posé les jalons d’une nouvelle stratégie de renforcement de la pérennisation des projets.

Selon les spécificités de certaines zones, le suivi complémentaire de 6 mois a été confié à des structures locales de mise en œuvre. Ces conventions de suivi sont financées directement sur les fonds du PNUD et démontrent ainsi de l’intérêt porté à la pérennisation des activités de réinsertion des ex-combattants et ex-miliciens en Côte d’Ivoire.

* ***Le suivi-évaluation conjoint (PNUD-ONUCI)***

Etant donné le caractère intégré du Programme, qui est représenté localement par l’une et/ou les deux parties (PNUD-ONUCI), il a semblé utile de mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation qui se fasse de façon périodique et régulière par une équipe mixte (PNUD-ONUCI). Cette équipe basée au siège (Abidjan) utilise la méthode participative et des entretiens semi-directifs comme outils de suivi-évaluation. L’observation physique des œuvres permettait également d’apprécier les réalisations.

Chaque groupe de bénéficiaires est visité sur son site d’activité où l’équipe conjoint de suivi-évaluation entretient les bénéficiaires sur leur compréhension et impressions de leur activité, l’appui qu’ils ont reçu à travers la structure locale, leur intégration ainsi que leur revenu, la rentabilité financière des projets, leurs ambitions et les mécanismes d’organisation interne du travail, les partenariats développés les difficultés rencontrées, les solutions qu’ils développent ou comptent développer. Ces entretiens sont renforcés par les discussions que l’équipe de suivi-évaluation a avec les autorités locales et les partenaires.

Les séances de discussion sont également l’occasion de développer certaines questions en lien avec la cohésion (corrélative ou non) des groupes, les marchés d’écoulement des produits, les systèmes de partenariat pratique, le sens d’initiative ainsi que les arrangements fonctionnels internes à chaque microprojet. Ces séances permettent également de faire des liens avec d’autres projets et de donner des exemples pratiques à certains bénéficiaires sur les solutions trouvées ailleurs face aux mêmes difficultés rencontrées à leur niveau. C’est ainsi que des liens sont crées entre différents types de projet et parfois, des ententes de troc et/ou des micro partenariats commerciaux sont crées entre groupes de bénéficiaires et/ou différents projets.

L’équipe conjointe de suivi-évaluation propose à la fin de chaque mission, un rapport qui relève d’un côté le contexte et l’appropriation des activités et de l’autre, les contraintes, les mesures prises ainsi que les recommandations à appliquer. Ces rapports servent à chaque partie pour l’amélioration de l’approche et la formulation de leçons apprises ainsi que les bonnes pratiques à développer.

***3.4. L’évaluation du programme***

* ***L’évaluation externe des activités du programme***

En dehors du mécanisme continu de suivi-évaluation conjoint (PNUD-ONUCI), le programme a fait l’objet d’une double démarche d’évaluation, à savoir :

* Une revue interne par le biais d’une mission conjointe du siège. A cet effet, une mission conjointe regroupant des représentants du Département des Opérations de Maintien de la Paix (DOMP), du Bureau de la Prévention des Crises et du Relèvement du Programme des Nations Unies pour le Développement, et du Bureau d’appui à la consolidation de la paix se sont rendus en Côte d’Ivoire du 31 Août au 5 Septembre 2009 dans le but de procéder à une revue du plan prioritaire de la Côte d’Ivoire, en général, et en particulier sur les 1000 microprojets. Le but de cette mission a été d’apprécier les mécanismes de mise en œuvre des 1000 microprojets d’une part et de revoir l’assise stratégique de cette initiative dans une logique de transition de l’humanitaire vers le relèvement.
* Une évaluation externe au Système des Nations Unies commanditée par le PNUD et l’ONUCI pilotée par un Cabinet de consultants indépendants qui se sont rendus pendant plus de deux semaines en Côte d’Ivoire en Octobre 2009. Cette évaluation a été menée par le « ***Senter for interkulturell kommunikasjon »*** – SIK- Norvégien. La méthodologie adoptée par les experts indépendants était axée sur une approche qualitative (analyse des documents, observations, conversations informelles, interviews en groupes, interviews individuelles semi structurées, ateliers de discussion etc.). Au total 49 microprojets ont été visités et plus de 150 bénéficiaires des « 1,000 MP » ont été interrogés. Par ailleurs, l’équipe d’évaluation a eu des conversations informelles et entretiens semi structurées avec le personnel du PNUD et de l’ONUCI, du PNRRC, du PSCN, de la Cellule microprojets de la Présidence, des leaders des FAFN, des autorités locales et structures de mise en œuvre. Des entretiens ont également eu lieu avec des représentants de la Banque Mondiale, de la Délégation de la Commission européenne, de la GTZ, de l’OIM, de l’Ambassade Royale de la Norvège, de la Coopération Française et des forces Françaises Licorne. Cette étude a conclu que l’initiative des 1000 microprojets a été un succès et a répondu largement aux attentes et objectifs fixés et elle a également formulé des recommandations en terme d’approche par rapport à la problématique de stabilisation pré et postélectorale, en terme de procédure par rapport au cycle de gestion d’un projet, etc. L’évaluation externe a aussi souligné la nécessité d’harmoniser les approches de tous les intervenants dans le domaine de la réinsertion afin de porter cette initiative des 1000 microprojets à une échelle plus grande en ciblant les initiatives de réinsertion et de réhabilitation communautaire.

Les conclusions croisées de ces deux missions peuvent être résumées en cinq (5) points :

1. Les 1000 microprojets ont démontré leur pertinence en comblant un vide lié au retard dans le démarrage effectif des projets de réinsertion financés par le budget national ou certains bailleurs de fonds internationaux.
2. Les 1000 microprojets ont démontré leur utilité comme plateforme de services dans le but d’assurer une sécurisation d’un processus électoral avant, pendant et après le scrutin présidentiel.
3. Les 1000 microprojets sont complémentaires par rapport aux initiatives d’autres bailleurs de fonds comme la Banque Mondiale et la Délégation de la Commission Européenne qui font de la réinsertion indirecte des jeunes à risque au moyen de formations dans des centres de formation professionnelles à cycle court.
4. Cependant, il reste que cette initiative, bien que pertinente, risquerait d’entrainer une plus grande pression sur les Nations Unies qui ne pourraient pas faire face à elles seules à la demande grandissante des microprojets par rapport au financement disponible.
5. Il faut donc que le PNUD, l’ONUCI et la partie nationale multiplient les concertations avec les autres bailleurs de fonds/programme pour une mobilisation rapide de ressources supplémentaires pour la réinsertion d’un plus grand nombre d’ex-combattants et miliciens en Cote d’Ivoire.
6. **Résultats**

***4.1. Produits et effets***

Après un an et demi de mise en œuvre, les 1000 microprojets ont permis la réalisation de 539 microprojets (MP) dont 530 sont des projets de réinsertion au profit de 2847 bénéficiaires et 9 sont des projets de réhabilitation communautaire au bénéfice de 873 bénéficiaires. Ainsi, le projet a soutenu au total 3720 bénéficiaires. Les statistiques sexo-spécifiques font état de 877 femmes et 2843 hommes, soit environ 24% de femmes pour l’ensemble des bénéficiaires du programme y compris les projets communautaires.

Les 3720 bénéficiaires sont encadrés sur le terrain par 23 structures dont 22 nationales et une internationale (OIM).

En répartissant par domaine d’activités génératrices de revenu, les 526 microprojets (MP) sont repartis comme suit:

1. ***Secteur primaire* :** 28 MP agricoles pour 554 bénéficiaires. 98 MP d’élevage (aviculture, porciculture, ovins, pisciculture, aulacodiculture, cuniculture, etc.) pour 1010 bénéficiaires, 2 MP de développement d’activités de pêche pour 43 bénéficiaires ;
2. ***Secteur secondaire* :** 58 MP industriels ou artisanaux (fabrication d’attiéké, de savons kabakourou, bijouterie, pêche artisanale, etc.) pour 138 bénéficiaires dont 31 femmes ;
3. ***Secteur tertiaire* :** 128 MP de commerce pour 566 bénéficiaires dont 121 femmes, 215 MP de service (plomberie, couture, électronique, électricité, mécanique auto, cabine téléphonique, station de lavage-auto, etc.) pour 601 bénéficiaires dont 126 femmes ;
4. ***Domaine multisectoriel*** : Il s’agit de 6 MP relatifs à la fois à plus d’un secteur. Ces MP concernent 149 bénéficiaires dont 74 femmes ;
5. ***Appui communautaire*** : Afin de faciliter l’intégration des bénéficiaires dans les communautés d’accueil, 4 MP de réhabilitation d’infrastructures sociales pour 659 bénéficiaires dont 269 femmes ont été réalisés.

Parmi les 3720 bénéficiaires directs des projets, on compte **1152 ex-combattants** (31%), **817 ex-membres des Groupes d’Auto-Défense** (22%), **878 Jeunes à Risque** (24%) et 873 membres de communautés (23%).

Au 31 décembre 2009, **432 microprojets ont atteint les trois mois d’exécution prévus** mais continuent d’être suivis dans le cadre de la pérennisation. **94 projets sont en cours d’exécution**.

Dans le cadre du renforcement des capacités nationales, le programme a contribué au développement de plusieurs partenariats stratégiques et opérationnels. C’est ainsi qu’en contractant avec 22 structures nationales, le programme a permis de renforcer les capacités à la base. Géographiquement, les 22 structures nationales de mise en œuvre sont :

* Opportunities Industrialisation Center/ Section Côte d’Ivoire (OIC-CI) à Bouaké ;
* Le Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire (PNRRC) ;
* L’Agence Nationale d’Appui au Développement Rural-Zone de Bouaké (ANADER Bouaké) ;
* L’Institut des Actions Culturelles de Côte d’Ivoire (ICA-CI) ;
* Cabinet NASSAIB à Bouaké ;
* La Coopérative Worodougouka de Séguéla (CWS) à Séguéla ;
* L’Association pour le Développement et la Renaissance (ADR) à Guiglo ;
* Cabinet KS Consultant à San Pedro ;
* Afrique Secours et Assistance (ASA), et l’ONG CALAO ESPOIR à Tabou ;
* L’Agence Nationale de la Formation Professionnelle (AGEFOP) à Abidjan ;
* La Coopérative de Vivriers de Daloa (COCOVIDA) à Daloa ;
* L’Office de Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV) à Daloa ;
* ANADER Daloa ;
* ANADER Issia ;
* ANADER Bouaké ;
* ANADER Lakota ;
* ANADER Bondoukou ;
* La Société de Commerce en Agriculture et Marchandises diverses (SCAM) à Danané ;
* L’ONG International Friendship Services (IFS) à Man ;
* L’ONG AGIR à Ferkessédougou ;
* AGRI-AMENAGISTE à Korhogo et
* L’Organisation Communautaire pour l’Appui au Développement en Côte d’Ivoire (OCAD-CI) à Odienné.

Le partenariat s’est aussi renforcé entre les structures internationales impliquées dans la mise en œuvre. Il s’agit du PNUD, de l’ONUCI et de l’Organisation Internationale des Migrations (OIM). Dans le même esprit de renforcement des capacités pour une meilleure appropriation, l’OIM a des partenariats avec plusieurs structures nationales qui sont : l’ONG Terre d’Espérance et le Groupement d’Appui au Développement de l’Hévéaculture à l’Ouest (GADHO) à Guiglo ; l’ONG Eveil Développement Réinsertion Economique des Ex-Combattants et Jeunes Artisans (EDREDECJA) et le Cabinet SINAÏ à Yamoussoukro, l’ONG Notre enfance à Bouaké, Ets ADL à Gagnoa et l’ONG Action pour la Santé, l’Education et le Développement (ASED) à Ferkessédougou.

***4.2. Leçons apprises***

***Au niveau de l’organisation et de la coordination***

* L’approche participative adoptée par les ‘1000 microprojets’ a permis de favoriser l’appropriation du programme à différents niveaux (national et local), ce qui est un facteur important de réussite.

***Au niveau de l’impact du programme***

* L’approche des ‘1000 microprojets’, orientée vers une solution rapide à une situation d’urgence, a amélioré la qualité de vie des bénéficiaires et des communautés. Elle a également contribué à la pacification de l’environnement en Côte d’Ivoire ;
* L’engagement des bénéficiaires dans des activités légales, génératrices de revenu, a eu un impact positif dans la perception des communautés à leur égard. Le programme a contribué à la restauration de leur estime de soi, de leur dignité et leur a permis d’envisager autrement leur futur ;
* Le programme a crée du lien social entre les bénéficiaires eux-mêmes et entre ces derniers et les différents groupes. Cela a permis de créer des interdépendances, vecteurs de cohésion sociale et d’acceptation mutuelle ;
* L’approche consistant à recourir aux ONG locales et à mettre à leur disposition une assistance technique a permis de renforcer leurs capacités.

***Au niveau de la mise en œuvre du programme et de l’approche***

* La flexibilité du programme et sa capacité à s’adapter tout au long de sa mise en œuvre a permis de fournir des réponses appropriées à des problèmes spécifiques rencontrés ;
* Allier formation et assistance financière a permis d’apporter une réponse aux inquiétudes des bénéficiaires qui sont motivés par le gain immédiat de ressources financières.
* Travailler en groupe a favorisé le partage d’opinions et de valeurs ainsi que la considération de l’intérêt des autres membres du groupe ;
* La période de suivi des microprojets, prévue contractuellement pour trois (3) mois, devrait être prolongée afin de maximiser les chances de réussite.

1. **Futur plan de travail**

Depuis le lancement officiel du Projet en Août 2008 et un an et demi après le développement des activités et l’investissement des fonds alloués, nous pourrons considérer qu’une première phase est achevée. Cette première phase a servi de base pour l’organisation de la thématique de réinsertion des ex-combattants et ex miliciens en Côte d’Ivoire.

Dans le cadre d’une seconde phase, un investissement d’un million de Dollars (1.000.000$) est attendu du Fonds de la consolidation de la paix de l’Organisation des Nations Unies. Cette seconde phase serait axée sur (i) le renforcement du partenariat avec la partie nationale en vue d’une appropriation nationale accentuée, (ii) le renforcement de certains microprojets existants (à développer, relancer etc.) et, (iii) la continuation du programme sur tout le territoire national.

1. **Abréviations et acronymes**

|  |  |
| --- | --- |
| **APO** | Accord Politique de Ouagadougou |
| **BCPR** | Bureau de Prévention des Crises et de Relèvement |
| **BGD** | Bureau de Gestion des Démobilisés |
| **CAP** | Comité d’Approbation des Projets |
| **CCI** | Centre de Commandement Intégré |
| **DDM** | Désarmement et Démantèlement des Milices |
| **DDR** | Désarmement Démobilisation et Réinsertion |
| **DPKO** | Département des Opérations de Maintien de la Paix |
| **FAFN** | Forces Armées des Forces Nouvelles |
| **FCFA** | Francs de la Communauté Financière Africaine |
| **FCP** | Fonds de Consolidation de la Paix |
| **FDFP** | Fonds de Développement de la Formation Professionnelle |
| **JR** | Jeunes à Risque |
| **MP** | Microprojets |
| **ONUCI** | Opération des Nations Unies en Côte d’Ivoire |
| **PBF** | Peace Building Fund |
| **PBSO** | Bureau d’Appui à la Consolidation de la Paix |
| **PNUD** | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| **QIPs** | Quick Impact Projects |
| **SIK** | Centre pour la Communication Internationale (Senter For Interkulturell Kommunikasjon) |
| **UPC** | Unité Post-Crise |
| **XC** | Ex-Combattants |
| **XGAD** | Ex-membres des Groupes d’Auto-défense |

1. The term “programme” is used for programmes, joint programmes and projects. [↑](#footnote-ref-1)
2. E.g. Priority Area for the Peacebuilding Fund; Thematic Window for the Millennium Development Goals Fund (MDG-F); etc. [↑](#footnote-ref-2)
3. The start date is the date of the first transfer of funds from the MDTF Office as Administrative Agent. [↑](#footnote-ref-3)
4. All activities for which a Participating Organization is responsible under an approved MDTF programme have been completed. Agencies to advise the MDTF Office. [↑](#footnote-ref-4)
5. Le taux de conversion retenu pour ce calcul est celui de mars 2010. 1USD = 486,064 FCFA. [↑](#footnote-ref-5)